



La réaction du Député Jean Michel Nintcheu à la chasse des Bamiléké organisée par le chef du village Bayon, dans la localité de Baré Bakem.

« Ce qui s'est passé dans le village Bayon est inadmissible et inacceptable.

Les symboles sont à l'humanité des repères essentiels de leur projection, mais aussi de toutes les reculades. Ce fut dans l'Histoire, le cas avec le temple dans la Bible, l'esplanade des mosquées dans le conflit Israélo -Palestinien, l'assassinat du prince héritier de l'empire Ottoman dans le déclenchement de la 1ère guerre mondiale.

Les images insoutenables d'un symbole de la royauté grassfield, incendié en public par le chef du village Bayon, sous les acclamations d'une foule droguée aux discours fascisants du retour des Bamilékés chez eux; dans une contrée située aux frontières administratives des régions de l'ouest et du littoral, est un précédent absolument grave qu'il faudra adresser avec la plus grande fermeté.

Si les auteurs, complices et commanditaires de cette profanation ne sont pas rapidement passés par la rigueur de la loi, cet acte va produire des métastases qui feront rentrer notre pays dans un avenir proche, dans les pires atrocités tribales.

Le discours de la division arrivé en 1982 avec les quotas ethniques, prolongé en 1996 avec la constitutionnalisation de l'autochtonie et sa mise en conflit avec les « allogènes » tout comme la quasi institutionnalisation, dans le débat public, l'université et même le clergé d'une filière d'études sur le moyens de diviser les camerounais, ont un seul responsable à savoir le Président de la République qui doit absolument veiller au respect de la Constitution qui dispose également dans son Préambule que: « Nul ne peut être inquiété en raison de ses origines ».

À lui de ralentir le train de la mort ou d'en assumer les conséquences« .

Hon. Jean Michel Nintcheu

Député
